

Montréal, 11 mai 2021

## **Travaux de rénovation complète de l'enveloppe extérieure, phase 2 – École Saint-Ambroise annexe**

Chers voisins, chers parents, chers membres du personnel,

Je tiens à vous informer que le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) va entreprendre des travaux de maçonnerie à l'école Saint-Ambroise annexe, au 6560, rue Chambord. Ces travaux se dérouleront du 31 mai au 15 octobre 2021.

Ces interventions ont pour but de procéder à la rénovation complète de l'enveloppe extérieure du bâtiment.

Elles comprendront la restauration des deux portes dans la façade principale, la restauration de la façade de brique principale donnant sur la rue Chambord, l'installation de nouveaux garde-corps aux portes, ainsi que l'abattage de 4 arbres de croissance « spontanée » (c'est-à-dire, n'ayant pas été plantés volontairement) dont l'emplacement représente un danger pour la fondation et pour leur propre santé.

Afin d'assurer une bonne gestion des poussières générées et le maintien d'un environnement sain et propice à l'apprentissage lors des travaux, les fenêtres dans la zone des travaux ainsi que celles à proximité seront fermées et scellées. Cela permettra d'éviter que les poussières rentrent dans l'école. Une ventilation et une climatisation temporaires seront installées dans les salles affectées pour assurer un apport d'air frais, important en tout moment, mais surtout en cette période actuelle de pandémie.

Ces travaux entraîneront un certain nombre d'entraves à la circulation et au stationnement dans la rue. Certains stationnements du côté Est de la rue seront interdits pendant les heures des travaux, tandis que d'autres stationnements et une partie du trottoir du côté ouest seront occupés pour la durée complète des travaux. Un passage pour piétons temporaire sera installé pour la durée des travaux. La zone débarcadère pour les autobus scolaires sera accessible pendant les heures d'arrivée et de départ des élèves et les ruelles seront libres en tout temps.

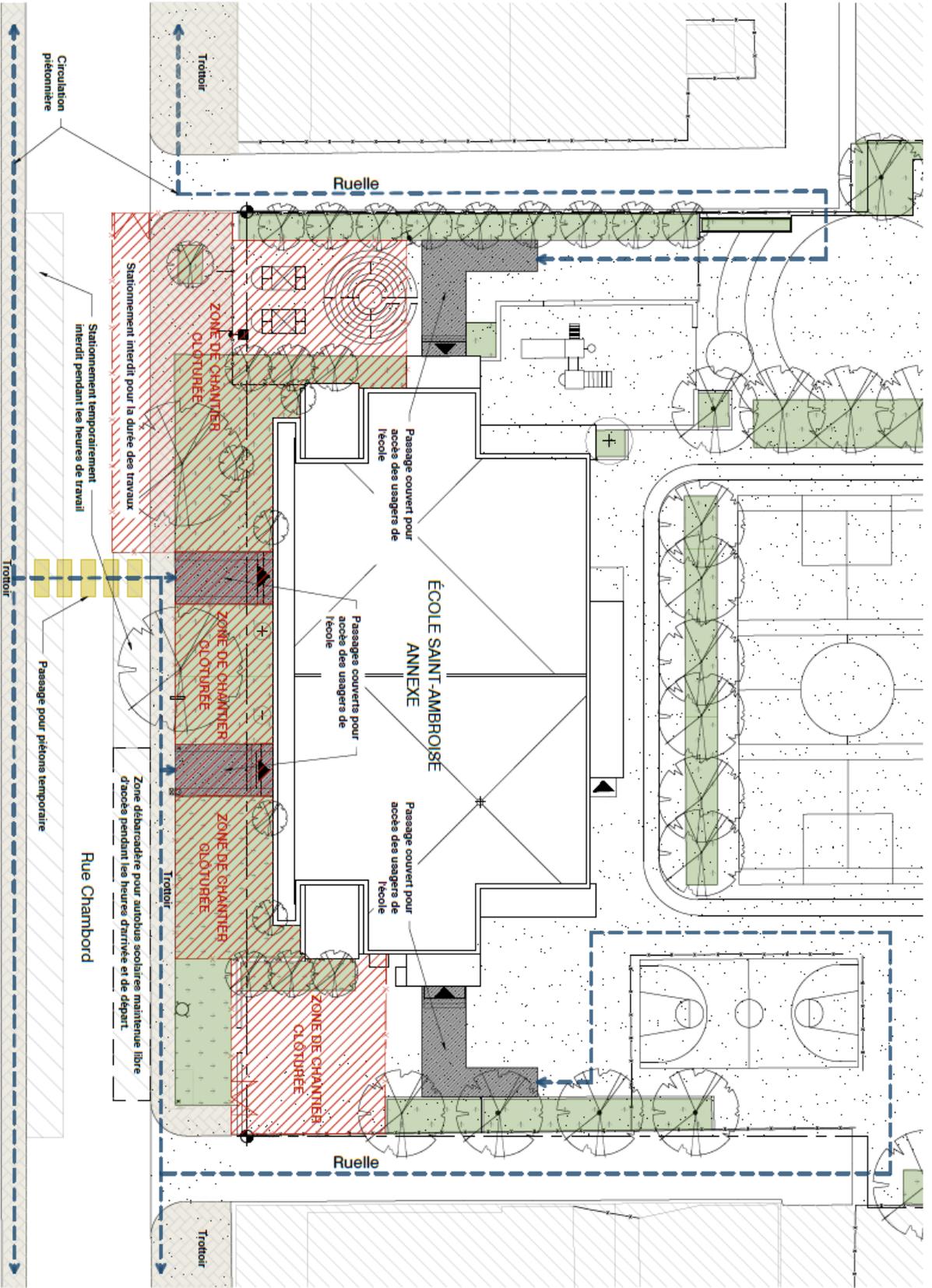
Le plan ci-joint vous permettra de constater les entraves temporaires à prévoir.

Toutes les mesures et les précautions nécessaires ont été prises pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et du voisinage, ainsi que pour le maintien d'un contexte d'apprentissage optimal. Le chantier respectera par ailleurs les consignes d'hygiène et de distanciation physique prescrites par la Direction de la santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour protéger les ouvriers et toute la communauté en ces temps de pandémie.

Si vous avez des questions concernant le chantier, vous pouvez nous écrire au courriel : [marleau@csgm.qc.ca](mailto:marleau@csgm.qc.ca).

Merci de votre compréhension,

**Kim Marleau**  
Directrice



**1** PLAN D'OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE  
1:200